

Durée : quinze ans.

N° 19350.

Loi du 5 juillet 1844.

EXTRAIT.

Art. 32.

Sera déchu de tout ses droits :

1<sup>o</sup> Le breveté qui n'aura pas acquitté son amende avant le commencement de l'échancrure des années de la durée de son brevet.<sup>(1)</sup>

2<sup>o</sup> Le breveté qui n'aura pas mis en exploitation sa découverte ou invention en France dans le délai de deux ans, à date du jour de la signature du brevet, ou qui aura cessé de l'exploiter pendant deux années consécutives, à moins que, dans l'un ou l'autre cas, il ne justifie des causes de son inaction;

3<sup>o</sup> Le breveté qui aura introduit en France des objets fabriqués en pays étrangers et semblables à ceux qui sont garantis par son brevet.

Art. 33.

Quiconque, dans les enseignes, annouces, prospectus, affiches, marques ou étiquettes, prendra la qualité de breveté sans posséder un brevet délivré conformément aux lois, ou après l'expiration d'un brevet antérieur, ou qui, étant breveté, mentionnera sa qualité de breveté ou son brevet sans y ajouter ces mots : sans garantie du Gouvernement, sera puni d'une amende de 50 à 1,000 francs. En cas de récidive, l'amende pourra être portée au double.

3

# Brevet d'Invention

sous garantie du Gouvernement.

Le Ministre de l'Intérieur, de l'Agriculture et du Commerce,

Vu la loi du 5 juillet 1844;

Vu le procès-verbal dressé le 27 Août 1852, à 11 heures 30 minutes, au Secrétariat général de la Préfecture du département de la Seine et constatant le dépôt fait par les s<sup>r</sup> Beckers & C<sup>ie</sup>

Beckers & C<sup>ie</sup>

d'une demande de brevet d'invention de quinze années, pour un calculateur dit payeur decimal.

Attendu la régularité de la demande

Arrête ce qui suit :

Article premier.

Il est délivré aux s<sup>r</sup> Beckers & C<sup>ie</sup>  
à Paris

rue du faubourg St-Denis, 134.

à leurs risques et périls, sans examen préalable, et sans garantie, soit de la réalité, de la nouveauté ou du mérite de l'invention, soit de la fidélité ou de l'exactitude de la description, un brevet d'invention de quinze années, qui ont commencé à courir le 27 Août 1852 pour un calculateur dit payeur decimal.

Article deuxième.

Le présent arrêté, qui constitue le brevet d'invention, est délivré aux s<sup>r</sup> Beckers & C<sup>ie</sup> pour leur servir de titre.

A cet arrêté demeureront joints le duplicata certifié de la description du dessin déposé à l'appui de la demande, et dont la conformité avec l'expédition originale a été diulement reconnue Paris, le 8 Septembre mil huit cent cinquante-deux.

Le Ministre de l'Intérieur, de l'Agriculture et du Commerce.

Pour le Ministre, et par délégation :

Le Chef de Division,

S. M. J. L. J.

(1) La durée du brevet court du jour du dépôt de la demande à la Préfecture, aux termes de l'article 8 de la loi du 5 juillet 1844.

La loi n'a point réservé à l'administration le droit d'accorder des délais pour le paiement des amendes ou pour la mise en activité des découvertes.

Les questions de débâcance sont exclusivement de la compétence des tribunaux civils.

Le Ministre ne peut donc accueillir aucune demande tendant à obtenir des délais pour le paiement de la taxe et la mise en activité des brevets, ou à être relégué d'une débâcance successive.

Minute.

fa s.) 2

Description Du Zayeur Decimal inventé  
par Monsieur Becker & Cie Demeurant à Paris —  
Rue Du Faubourg St Denis N° 134. et pour lequel  
il a demandé un Brevet De quinze années).

Ce Zayeur comportant un nouveau Mécanisme. —  
Simplifié, avec combinaisons nouvelles appliquées aux tableaux  
de valeur en usage chez tous les entrepreneurs de Bâtiment ou  
fabriquants qui la plupart les font eux mêmes).

Ce Zayeur peut servir aussi à calculer la menuie Décimale  
du Minage et cela sans effort, il sera fait avec ou sans additisseur  
lequel variera de construction suivant le prix plus ou moins  
élevé du Zayeur qui sera plus ou moins riche.

L'inventeur se réserve de la construire en toute dimension  
et forme possible, soit en Géométrie de toute nature avec  
ou sans ornementation, en relief, ou incrustation en marquetterie de  
quelque nature que ce soit.

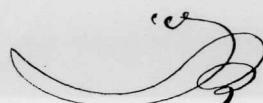
Soit en Cartonage recouvert en papier de fantaisie, —  
maroquin, Vian, Batane, Voile, soit en velours de quelque sorte que  
relais, noir ou gauffré avec ou sans étof, Bronze, Doré, argente, aplast,  
en métal en relief.

Soit en bois ou métal quelconque Doré, argente, Bronze, mat  
ou brillant vernissé ou non.

Soit en bois rustique avec fond sablé, ou marotisés  
de diverses couleurs.

Les Boîtes pour faire mouvoir le mécanisme seront en métal,  
cuivre, zinc, fer, ferme, cristal, &c, porcelaine, ou toute autre matière  
qu'horlogue.

Les Imprimations seront faites sur toutes couleurs, Dorée, ou  
argentée, sur Papier, parchemin soie ou tout autre tissu ou ma-  
tière quelconque et de toutes couleurs.



Il sera fermé entièrement pouvant s'ouvrir ou rester fermé et cela; sur le devant, au moyen de glace ou verre de quelque couleur que ce soit, lesquels pourront recevoir à l'intérieur (si la glace ou le verre est apparent) dans son entier (soit) Des gravures et lithographies colorisées ou non, ou Des peintures ou fixé de quelque nature que ce soit, à l'huile ou à l'estompe ou au vernis noir ou avec arabesques émaillées, figures &c.

Il sera fermé derrière en bois, métal ou carton d'une manière fixe ou mobile à volonté uni ou orné de baguettes &c. (Description du Mechanisme).

Ce système se fait remarquer par sa simplicité qui lui assure la supériorité sur ceux qui l'ont précédé. Ce système comportant une très grande quantité de baguettes et qui a résultat également réduci n'en a que quatre tout Deux pour les journies et Deux pour les heures lesquelles peuvent fonctionner seules involontairement, ce qui empêche des erreurs, qu'un grand nombre de boutons facile à pousser peuvent occasionner.

Un additionneur d'une grande simplicité permet d'avoir le total sans prendre ni plume ni crayon pour faire l'opération; avantage que les anciens systèmes ne possédaient pas.

Ce système dont le calendrier de l'an Dix Mille au moins inventeur est le suivant obligé sera aussi indispensable et utile — Il se compose.

Le quatre rouleaux horizontaux BB.

Sur les Deux Du haut sont roulées les inscriptions Aby 1. Planche qui comportant à droite le nombre de jours répartis autant de fois qu'il y a de différentes périodes lesquels sont gradués par vingt-cinq unités depuis cinquante-centimes

jusqu'à Dix francs. Organise les griffes tout rapprochées autant de fois qu'il y a de jours et au milieu les sommes produites par la multiplication des griffes des jours.

Sur les Deux autres rouleaux sont roulées les impressions de figures. et important les deux à droite, les griffes à gauche lesquels sont en rapport avec les griffes des journaux, puis le produit au milieu d'après le système employé pour les jours.



Les rouleaux se meuvent au moyen des boutons T lesquels sont disposés de manière à demeurer fixe à chaque produit obtenu. Ainsi pour opérer, il faut, si on veut faire descendre les sommes prendre le bouton à droite T figure 1. et en même temps poser le doigt de la main gauche sur la boule E figure 3. qui fera déclencher le ressort D et permettra au rouleau supérieur B de tourner jusqu'au moment où le produit obtenu ou retenu le doigt, alors ce produit ne pourra changer involontairement.

Si on veut faire monter les sommes on pressera le bouton T à gauche figure 1. et en même temps on posera le doigt de la main droite sur la boule E fig. 3. qui permettra au rouleau inférieur D de tourner comme ci dessus.

Sous l'apprécie des impressions, qui doit être apparaître est une petite riglette biseautée ou un bouton C fig. 1. Lesquels ont pour but de maintenir les impressions bien perpendiculaires.

Dans la partie inférieure est l'additionneur, il sera construit de deux manières différentes, celle pour les payeur richement construite et conséquemment l'impression élevée se rapprochera.

Il a cinq cylindres. Quatre obliquement dans leur sens circonférence extérieure pour encliqueter cinq ressorts qui tiennent les manchettes. Dans une position fixe, lesquels seront posés sur la travers E figure 1. Sur l'autre sens circonférence tout des chiffres de zéro à Dix. Par contre les ressorts sont cinq rubans G figure 2.



en tissus élastique fixés d'un bout à la traverse E figure 1 et de l'autre après les cylindres, au devant des ressorts indépendants appuyant sur les ressorts quand on tire le gland S.

Les cylindres portent chacun un tube, voir le Détail figure A. Ces tubes roulant l'un sur l'autre et arrivant extérieurement avec chaque en saillie formant bouton fig. J. K à droite pour les centimes et G H I à gauche pour les francs une broche en fer T fig. A. est au milieu et un tube extérieur T fig 1. Les entourer, en même temps qu'il tient les cylindres en place. Les supports fig 1. à L maintiennent le tout en place et sont fixés sur la traverse M.

Il est certain que si on prend la baguette T unité de centime en tournant de gauche à droite, tel chiffre que l'on voudra on meurra fixe. Autant de la baguette K. Des Dizaine de centime ensuite en passant à gauche on prendra la baguette T unité de franc, puis celle H Dizaine et enfin celle G au bout indiquant les centaines. Dans cet état on aura obtenu une somme quelconque qui disparaîtra pour faire paraître les francs quand on tirera le gland de soie.

Le dit additionneur pour les francs d'un prix le moins de 10 francs se composera ainsi qu'il est écrit planche 3. Savoir.

A. Tous les imprimés pour les francs telle qu'il a été dit précédemment.

B. Tous les rouleaux boutis roses pouvant à la baguette H sur la grille tout les unités de centime.

C deux rouleaux aux unités de franc

C 2°. 2° aux Dizaine de Centime

E 2°. 2° aux Dizaine de franc

F 2°. 2° aux centaine de franc

G. Tous les rubans pour les mouvements inverses.



*Log & serrurier*

6

Il faut des bandes sur lesquelles sont imprimer cinq  
series de chiffres de zero à six —

Ces rouleaux en cuir partent sur leur longueur tout  
maintenu au milieu par des platines qui traversent les  
goujons qui fixent dans un côté des rouleaux pivotant dans l'autre

Il suffit de tourner ces boutons qui correspondent à telle  
ou telle bande (Fans ou certaines) pour obtenir un résultat  
produis des quantités partielles posées au dessus du total.

Il est à remarquer que ces boutons peuvent tourner  
tous sous voit pour faire monter ou descendre les chiffres. —

Paris ce 24 Avril 1852 f. —



"

Bue du faubourg St. Denis 154.

Qui pour être annulé au bout de quinze  
ans pris le 27 Avril 1852  
par le 8<sup>me</sup> Bœuf & Cie

Deux rôles d'un quart  
composés de  
cent trente et un lignes.  
Sans rensei.  
ni mot nul.

Paris, le 17 Juillet 1852.  
Le Ministère de l'Intérieur, i.e. l'Agriculture et du Commerce  
Pour le Ministre  
Le Directeur Général Délégué

*Martin*

7

7

Détails du Pèseur décimal.  
Description des Planches 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> qui suivent (suite av.)

Planche 1<sup>re</sup> Figure 1.

|   |  |   |  |
|---|--|---|--|
| A | Papier imprimé pour le pris nombre et quantité à pris                    | L | Supports maintenant et supportant le tube.                 |
| B | rouleau sur lesquels sont montées les imprimées                          | M | trouée en bas pour fixer les deux supports                 |
| C | Planchette biseautée pour guider le papier                               | N | les cinq cylindres de l'additionneur                       |
| D | Papier imprimé pour le pris nombre et quantité d'heure                   | O | les cinq roulettes sur les deux cylindres                  |
| E | tracée sur laquelle sont montés les retours et détente de l'additionneur | P | Supports de la détente                                     |
| F | coupe longitudinale de toute maintenant les cylindres                    | Q | Détente appuyant sur les cinq roulettes                    |
| G | table en rondelle du cylindre des centaines                              | R | Basculé de la détente                                      |
| H | 2° - 2° du cylindre des vingtaines } France                              | S | Grand rouleau pour faire partie la détente                 |
| I | 2° - 2° des unités } France  | T | Boîte pour faire mouvoir les rouleaux                      |
| J | 2° - 2° des unités } centaine  | U | Le Bâti extérieur.   |
| K | 2° - 2° des Virgines } centaine  |   | Derrière les cinq roulettes tout cinq rubans en caoutchouc |

Figure 2.

|   |                                  |   |  |
|---|----------------------------------|---|--|
| A | rouleau et impression (jour) —   | F | Support rotatif d'instruction                      |
| B | Planchette biseautée             | G | rouleau extérieur de caoutchouc vulcanisé          |
| C | rouleau et impression (heures) — | H | trouée en bas sur laquelle sont fixés les supports |
| D | Planchette biseautée             | I | Boîte générale extérieure                          |
| E | cylindre additionneur            | J | le grand rouleau pour faire partie la détente      |

Figure 3.

|   |   |   |   |
|---|---|---|---|
| A | Le Bâti.  | D | Les roulettes pour la détente                 |
| B | rouleau d'ajustement des rouleaux (jours et heures) | E | rouleau et détente appuyant sur les roulettes |
| C | 2° - 2° manet à l'extérieure                        |   |   |

Figure 4.

A B C D E F. Détail des cylindres et leur ajustement. — G. Le bâti dans lequel il est renfermé. — H. rondelle en fer-blanc

Planche 2<sup>e</sup>.

|   |                                  |   |                            |
|---|----------------------------------|---|----------------------------|
| A | Ouverture pour le Câble          | E | 2° pour le pris des heures |
| B | disponibilité pris de la journée | F | 2° pour la roue d'heure    |
| C | 2° pour les sommes partielles    | G | 2° pour le total           |
| D | 2° pour le nombre de jour        | H | 2° pour l'instruction      |

Planche 3<sup>e</sup>.

|   |   |   |   |
|---|---|---|---|
| A | fermeture cylindrique pour les chiffres | E | Boîte et rouleau pour virgine de france |
| B | bâti et rouleau pour unités de centaine | F | 2° 2° pour centaine de france           |
| C | 2° - 2° pour vingtaines de centaine     | G | rubans pour les mouvements inverses     |
| D | 2° - 2° pour unité de france            | H | bande pour les séries de chiffres       |

Il peut être annexé au brevet de quinze ans pris le 27 Octobre 1852.  
par les 52 Bechet & Cie.

Paris, le 17 Juillet 1852.  
Le Ministère de l'Instruction, de l'Agriculture et du Commerce  
Pour le Ministère,  
Le Drs de Noël et Desqué

Légitime,  
en un quart d'heure  
sans renvoi.  
ni motif nul.

M. M.

Flancke 1:

Reduction au quart      0.50 pour mille  
Détails de la construction intérieure.

8

Figure 2.

Fig. 1.

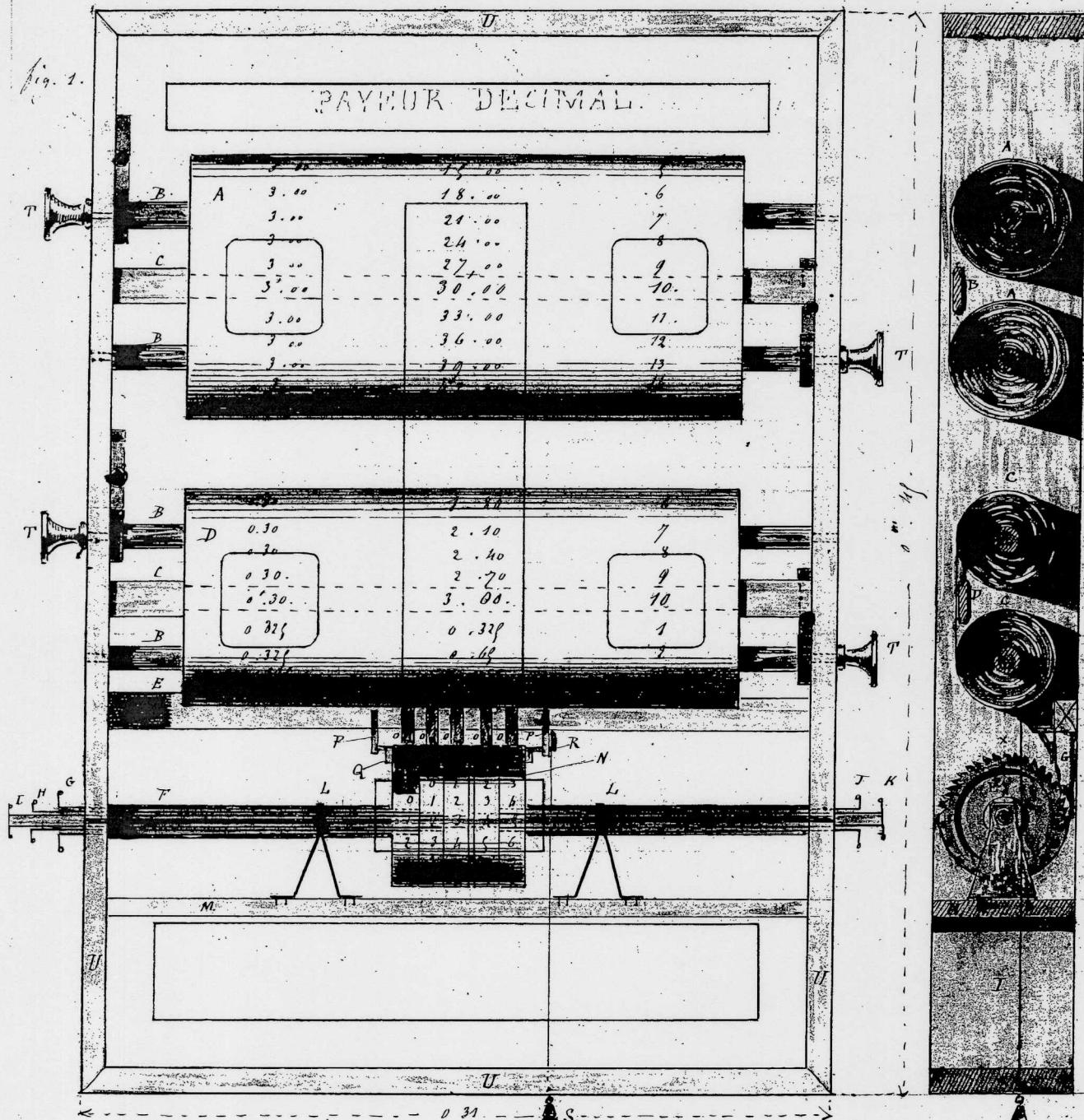
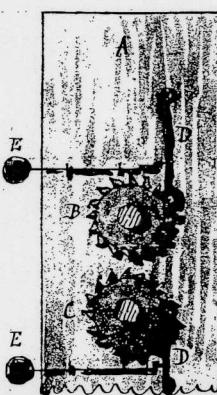


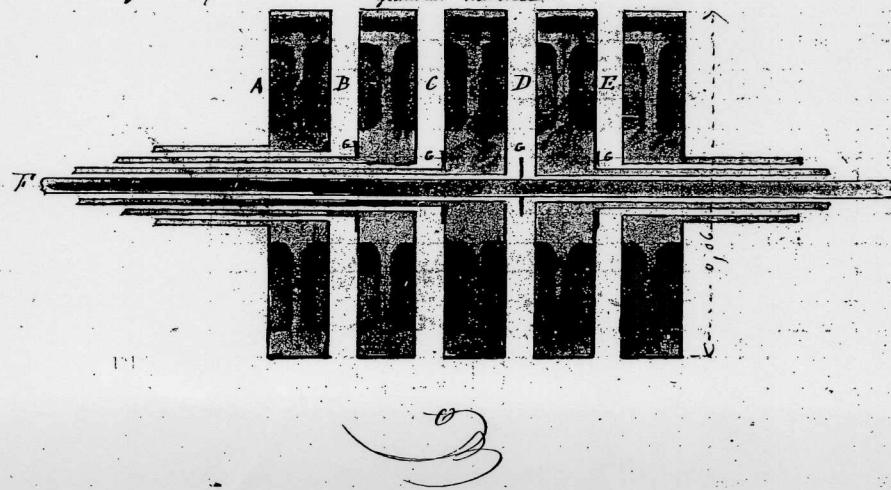
Figure 3.

Détail de l'encastrement et détente  
pour les cylindres



figures A. —

Coupe et ajustement des cylindres de l'addition 200 X 8 en diamètre naturelle



Aspect extérieur des ouvertures pour les impressions (modèle 9)

Planche 2

figure unique =

|   |                 |
|---|-----------------|
| A (20.00 à 30.00.) PAYEUR DECIMAL (par 10, 20.)   |                 |
| Sommes Partielles   |                 |
| B   | C               |
| Brut de la journée  | Nombre de jours |
| 9.00.   | 30.00.          |
| D   |                 |
| Nombre d'heures   |                 |
| E   | F               |
| Brut de l'heure   | Nombre d'heures |
| 0.30.   | 1.80            |
| G   | H               |
| Total   | 31.80           |
| Instruction   |                 |
| H   |                 |
| Tourner les boutons de droite pour faire descendre les chiffres. Cercle de gauche pour les faire monter. Cercle de l'additionneur; à droite pour les centimes, cercle de gauche pour les francs. Ne jamais tourner les boutons en sens inverse. |                 |

### Notes

Pour faire monter ou descendre les chiffres des francs ou des francs; il faut, en même temps que de la main gauche on tourne les boutons de gauche, appuyer avec le doigt sur le petit gland qui se trouve à droite qui correspond avec le bouton.

Pour additionner les boutons de droite sont pour les centimes. cercle de gauche pour les francs, une fois le total fait et relevé, tirer le gland de soi au bas du tableau pour faire disparaître la somme).

Paris ce 24 Avril 1852

T. Bellet

Rue du Faubourg St. Denis 154

Planche  
g°  
=  
figure unique

Combinaison des casseurs de la mine d'Anzin  
application à l'additionnel

10

